



Formation

Maitrise sanitaire et commercialisation des œufs

Le 23 février 2021
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30
à la Chambre d'agriculture
28 route d'Éaunes 31600 Muret

Objectif :

Cette formation permet de mettre en œuvre la réglementation s'appliquant à la production, au stockage et à la commercialisation des œufs. Vous saurez utiliser les bonnes pratiques d'hygiène selon le guide validé du SNIPO.

Contenu :

- Les dangers sanitaires concernant les œufs, sensibilisation à l'hygiène.
- Les textes français et européens sur la thématique sanitaire de l'œuf.
- Les mesures de maîtrise sanitaire.
- Identification et analyse des dangers spécifiques à chaque étape (collecte, transport, contrôles, stockage, mirage, calibrage, emballage, identification, distribution), avec ou sans centre de conditionnement des œufs.
- Rédaction du diagramme de production par chaque stagiaire.
- Les moyens à utiliser (marquage, étiquetage). Les enregistrements à tenir.

Retrouvez nos formations sur le site de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

Questionnaire des attentes :

1. Quelles sont vos attentes précises quant à cette formation ?

.....

.....

2. Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ? Si oui, laquelle et quand ?

.....

.....

3. Avez-vous un projet en cours sur votre exploitation (ou autre) sur ce thème ? Si oui, lequel ?

.....

.....

4. Quelle est votre situation actuelle par rapport au thème de la formation (votre niveau de connaissances et de pratique, votre maîtrise de l'outil, vos interrogations...) ?

.....

.....

Informations complémentaires :

• Responsable de stage :

Reulet Frédérique : 06 83 11 76 36

• Intervenante :

Frédérique Reulet :

Responsable diversification - Chambre d'agriculture

• Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques - Exercices pratiques

Documents ressources

Tarifs :

40 € pour les ressortissants VIVEA

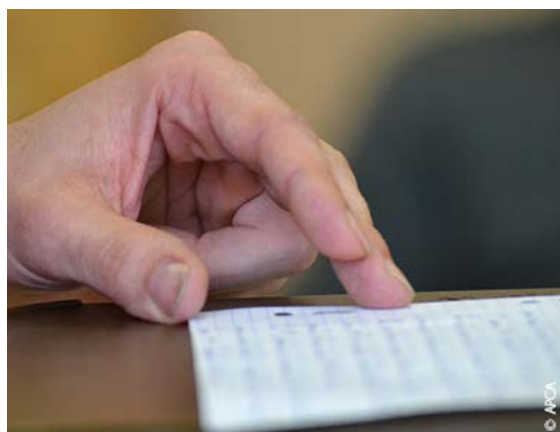
229 € pour les autres

Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage

Bulletin d'inscription
à renvoyer par courrier fax ou mail
avant le 13 février 2021

à :

Chambre d'agriculture de Haute-Garonne
Stéphanie Leperont Campassens
32 Rue de Lisieux 31300 Toulouse
stephanie.leperont@haute-garonne.chambagri.fr



Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne
Service formation :
Château de Capdeville - 140 allée du Château - 31620 Fronton
formation@haute-garonne.chambagri.fr



www.haute-garonne.chambagri.fr

© : Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne - Photos APCA - IPNS - OPE FOR ENR 1 - V - 02/03/12

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

R ressortissant VIVEA

Salarié d'exploitation

En cours d'installation

Autre



s'inscrit à la formation :
Maîtrise sanitaire et
commercialisation des œufs
le 23 février 2021
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30
à la Chambre d'agriculture
28 route d'Eaunes 31600 Muret

Un contrat de formation vous sera envoyé dès réception du bulletin d'inscription. L'inscription sera définitive dès réception du chèque de paiement ou de caution. Sur votre demande, nous vous adresserons les conditions générales de vente.